

Universités & Territoires

n°126

1^{er} novembre 2018

Sommaire

● **Pages 2 à 6** : Programme de la 3^{ème} édition des RDVLE ● **Pages 6/7** : L'enseignement supérieur dans le pays de Lorient ● **Pages 9/10** : Erasmus Student Network France, un réseau de jeunes qui motivent d'autres jeunes à partir à l'aventure ● **Pages 11/12** : VORTEX, une spirale de logements étudiants en Suisse ● **Page 13** : Une 4^{ème} résidence pour ESPACIL HABITAT à Paris ● **Page 14** : Les Entretiens de Sceaux, un cycle de rencontres pour les relations entre la Ville et l'Université ● **Pages 15/16** : MOOC : la révolution n'a pas eu lieu ● **Pages 17/18** : Des Ted Talks exploratoire pour « Démocratiser la réussite dans l'enseignement supérieur » (2) ● **Pages 19/20** : Un exemple à suivre : les bourses du Crous Normandie ● **Pages 21/22** : UBO Open Factory ● **Page 23** : Elections en Conseils de vie en résidence : un enjeu pour la vie étudiante.



éditorial

Un plan d'avenir !



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

cipent dans les territoires de l'accueil de cette nouvelle population.

Détonnant car cette hausse n'est en fait que le résultat positif des politiques choisies et mises en œuvre depuis longtemps : favoriser la natalité et promouvoir l'éducation et la formation pour tous. Détonnant, car si ces grandes idées généreuses auxquelles ont cru les français se voient remises en cause pour des raisons aussi « basement matérielles » qu'un manque d'hébergement dans la ville ou l'étudiant a eu son inscription, la déception sera grande et la frustration à la hauteur des espérances mises dans l'avenir ! C'est pourquoi le plan 60 000 n'est pas seulement un plan de construction de logements, pas uniquement un effort nécessaire de la part de tel ou tel acteur, mais un réel investissement pour l'avenir qu'il ne s'agit pas d'ajourner ou de repousser à plus tard. La présence des membres du gouvernement aux 3^{ème} Rendez-vous du Logement Etudiant sera sans nul doute un moment pour faire le point et rassurer l'ensemble des acteurs de la filière sur son investissement pour la réussite de ce plan. ■

Le bilan tiré du dispositif « Parcoursup » par le ministère a confirmé la hausse du nombre de nouveaux bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur. Principalement, cette hausse est la conséquence mécanique à la fois de la croissance démographique et de l'attrait de plus en plus important de l'enseignement supérieur pour la jeunesse de notre pays.

C'est ce cocktail détonnant qui alimente aujourd'hui la hausse des effectifs de l'enseignement supérieur et pose des problématiques de places, de moyens, de ressources humaines dans les universités, mais aussi dans les secteurs comme le logement étudiant qui parti-

J'AI TROUVÉ UN LOGEMENT ✓
J'AI BESOIN D'UN GARANT ✓
IL ME SUFFIT D'UN CLIC POUR L'OBTENIR ✓
VISALE
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

ETUDIANT-E,
AYEZ LE RÉFLEXE VISALE.FR
LA SOLUTION 100 % GRATUITE
QUI VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES !

Garantie sur deux ans
Nouveau
La durée du bail

© 2018 ActionLogement



Le logement étudiant dans tous ses états

Depuis la 2^e édition des RDVLE, consacrée au « logement étudiant comme facteur d'attractivité pour les universités », la mission 60 000 a été lancée, et de nombreuses mesures concernant le logement et l'Université ont vu le jour. La 3^e édition des RDVLE qui se déroulera le 20 novembre 2018 à l'université Paris-Dauphine, permettra de dresser un bilan de ces évolutions. La perspective des élections européennes sera l'occasion de donner un coup de projecteur sur la question du logement des étudiants internationaux en France.

Les Rendez-vous du logement étudiant constituent un moment unique pour confronter réussites et difficultés et pour partager idées, projets futurs et innovations.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont initiés par *Universités & Territoires* et ADELE, en partenariat avec l'université de Paris-Dauphine et le soutien de nombreux partenaires.

Les Rendez-vous du logement étudiant favorisent le dialogue entre professionnels de l'immobilier, universités, écoles, acteurs des territoires, pouvoirs publics et usagers.

Les Rendez-vous du logement étudiant ont lieu à Paris-Dauphine, une université qui s'implique dans le logement de ses étudiants et dans les métiers de l'immobilier.

MAJOR PARTENAIRE :



PARTENAIRES PREMIUM :



PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :



MATINÉE

Accueil 8h30/9h

Accueil autour d'un café / thé / viennoiseries

Début des RDVLE 9h/9h30

Isabelle Huault, Présidente de l'Université Paris-Dauphine ouvrira la 3^e édition des Rendez-vous du logement étudiant (RDVLE). Présentation de la journée par **Nicolas Delesque**, Délégué Général des RDVLE.

L'équipe des RDVLE a comme l'an dernier invité les Ministres en charge du Plan 60 000 :

- **Frédérique Vidal** Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- **Julien Denormandie**, Ministre auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement ;
- **Gérald Darmanin**, Ministre de l'Action et des Comptes publics*.

Et, pour cette année d'élections Européennes, **Nathalie Loiseau**, Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes*.

1^o Grande Table-ronde 9h30 - 11h

La mobilité régionale et internationale des étudiants : un devoir d'accueil !

La mobilité des étudiants et chercheurs a toujours été inscrite dans le patrimoine génétique du monde universitaire. Au fil des années, cette mobilité s'est démocratisée, les pôles universitaires de renom ont émergés sur l'ensemble du globe au point de constituer aujourd'hui un marché mondial de la mobilité. L'accueil et, en premier lieu, l'hébergement de ces étudiants et chercheurs est devenu un facteur déterminant d'attractivité pour

* Sous réserve

les établissements. Quelles sont les tendances actuelles ? Comment les universités françaises relèvent ce défi ? Avec quels acteurs peuvent-elles nouer des alliances ? Autant de questions abordées dans ce débat.

Avec les interventions de :

- **Nicolas Matt**, Vice-Président Eurométropole de Strasbourg ;
- **Yves Larmet**, Vice-Président Patrimoine Université de Strasbourg ;
- **David Berinque**, Directeur général Campus Condorcet ;
- **Anne Gobin**, Directeur général - ARPEJ ;
- **Sébastien Lorrain**, Senior Director Résidentiel, Résidences services et santé, Investment Properties CBRE ;
- **Cédric Vanstyvendael**, Président Housing Europe ;
- **Jean Russo**, Délégué Général ESN France ;
- Un représentant de Campus France.

1^o série d'ateliers professionnels 11h - 12h30

■ Atelier n°1 - Regards sur des politiques territoriales

De plus en plus de régions ou de métropoles s'emparent de la question de la production de logements étudiants et/ou jeunes. Charte, aide à l'investissement, animation d'instance de gouvernance, ... leurs interventions sont variées ! Dialogue avec les acteurs, partage des enjeux, plan de programmation ?

Avec les interventions de :

- **Christelle Tessier**, responsable Politique de l'Habitat, région Nouvelle Aquitaine ;
- **Karine Gessner**, Direction de l'habitat et de la politique de la ville - Bordeaux ;
- Un représentant du conseil général du Val de Marne.

■ Atelier n°2 - L'animation : « Facteur de bien être pour la vie en Résidence »

L'animation dans les résidences est un critère mis en avant par de plus en plus d'exploitants. Ils

communiquent sur « l'ambiance », d'autres mettent en avant l'accompagnement des néo-résidents. Argument de vente, besoin ressenti, nécessité due à l'évolution du public ?

Avec les interventions de :

- **Amel Tebessi**, Directrice adjointe développement et innovation Espacil Habitat ;
- **Patrice Drexler**, Gérant de MGEL Logement ;
- **Lina Rustom**, Directrice générale Crous de Strasbourg ;
- **Laurentine Veron**, Co-directrice Apsytude.

■ Atelier n°3 - Construire au sein des Universités

La valorisation du domaine universitaire, foncier bâti ou non, est une des solutions pointées par les trois ministres signataires de la lettre de mission de Marc Prévot pour parvenir à la programmation de 60 000 logements en résidences dédiées.

Avec les interventions de :

- **Guillaume Decroix**, Sous-Directeur de l'immobilier DGESIP Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- **Yves Larmet**, Vice-Président Patrimoine Université de Strasbourg ;
- Un représentant du plan 60 000 en charge du recensement des surfaces constructibles sur les campus.

■ Atelier n°4 - L'aménagement intérieur : « Un seul modèle de logement est-il possible ? »

Plusieurs acteurs ont lancé des réflexions et des études pour repenser l'aménagement des logements individuels, l'aménagement des résidences. Adaptation du modèle, intégration des tendances, ou innovation vers une nouvelle forme d'habitat ?

Avec les interventions de :

- **Laurent Strichard**, Gérant Open Partners ;
- **Xavier Bodart**, Directeur Odalys Campus ;
- **Jean Lattanzio**, Architecte.

A côtés 12h30 - 14h

Buffet déjeunatoire sur place avec le Crous de Paris. Toute la journée, salon avec des exposants partenaires et espaces de rencontres

APRÈS-MIDI

2° série d'ateliers professionnels 14h - 15h30

■ Atelier n°5 - Les observatoires pour accompagner la décision

Le Plan 60 000 a aussi pour objectif de créer l'observatoire national dont le périmètre reste à définir. Dans le même temps, et en partenariat avec de nombreux acteurs, la FNAU a lancé une initiative de création des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiants. Quelles articulations, quels objectifs, comment cela fonctionne ?

Avec les interventions de :

- **Marc Prévot**, Responsable de la mission interministérielle Plan 60 000 ;
- **Yves Goepfert**, Chargé de mission Logement étudiant Plan 60 000 ;
- **Zoé Chaloin**, Chargée de mission Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ;
- Un représentant d'un observatoire local.

■ Atelier n°6 - La loi Elan : quels impacts pour le logement étudiant

Logement jeunes actifs, logement intergénérationnel, courts séjours, ... sont des thèmes abordés par la loi Elan. Nous ferons un point sur l'impact de ces nouvelles mesures.

Avec les interventions de :

- **Philippe Campinchi**, Délégué général de l'Association interprofessionnelle des résidences étudiants et services (AIREs) ;
- **Solène Bernard**, Sphère Avocats ;
- **Bruno Basset**, Sphère Avocats.

■ Atelier n°7 - Accompagner les étudiants dans leur recherche

Les responsables de la Vie étudiante au sein des établissements constatent une demande croissante des étudiants et de leurs familles pour les aider à régler leurs problèmes de logement. Comment les Universités peuvent répondre, comment les acteurs du logement peuvent ils les aider, quelles formes de collaboration ?

Avec les interventions de :

- **Julie Belleil**, Présidente du Réseau des Directeurs de la Vie Etudiante (R2VE) ;
- **Jean Pierre Begin**, Crous de Paris ;
- **Nathalie Lebreton**, Dauphine Housing ;
- **Marion Demay**, Cheffe de projet Toul'Box Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

■ Atelier n°8 - Des nouveaux modes de constructions pour accélérer la production ?

Construction « hors site », construction modulaire, procédé industriel, préfabriqué ... autant de termes pour essayer de définir des procédés constructifs sensés être plus rapide, plus économes, plus propres ... Et pourtant leurs développements restent mesurés. Pas au point, mauvaise image, réglementation contraignante ?

Avec les interventions de :

- **Jacques Bouillot**, Directeur Innovation & Filière sèche Eiffage Construction ;
- **Carole Briez**, Sous-Directrice de la contractualisation et de l'immobilier (CNOUS) ;
- **Eric Aurenche**, Président de l'Association des Constructions Industrialisées et Modulaires (ACIM), Directeur Général de ProContain.

2° Grande Table-ronde 15h30 - 17h

L'accueil des publics Universitaires : une réponse mixte ou une mixité de réponses ?

Les publics en mobilité des universités sont très

divers. Du personnel administratif fraîchement nommé, au chercheur venant encadrer un séminaire, en passant par l'étudiant ERASMUS présent pour 6 mois, l'offre doit s'adapter aux besoins de tous ces publics. Dans le même temps, une offre trop spécialisée peut être difficile à équilibrer économiquement. Et pourtant il existe des solutions pour répondre à cette demande de mixité fonctionnelle et d'usage. Il s'agira de montrer que les cloisonnements souvent rencontrés dans la production de logements entre le conventionné et le libre ; entre court et long séjour ; entre les publics étudiants et autres usagers peuvent être dépassés.

Avec les interventions de :

- **Sébastien Lorrain**, - **Sébastien Lorrain**, Senior Director Résidentiel, Résidences services et santé, Investment Properties CBRE ;
- **Laurent Batsch**, Président de la Fondation Paris-Dauphine ;
- **William Delannoy**, Maire de Saint-Ouen ;
- **Jean Pierre Mahé**, Directeur du développement du logement social Eiffage Construction ;
- **Anne Gérard**, conseillère régionale de la Nouvelle Aquitaine en charge de la jeunesse, de la mobilité internationale, de la francophonie, du logement des jeunes et de la vie étudiante ;
- **Philippe Nicolet**, Président AIREs, Président Groupe Réside Etudes ;
- **Dominique Marchand**, Présidente du CNOUS ;
- **Frédéric Lauprêtre**, Directeur des Etudes et de l'Evaluation du Groupe Action Logement ;
- Un représentant de Cardinal Campus ;
- Un investisseur européen spécialiste des programmes pour étudiants.

Cocktail de clôture 17h

Remise pour la 1^o année des premiers prix des Rendez-vous du Logement étudiant par l'équipe des RDVLE.

UNE INITIATIVE DE :



Universités & Territoires



adele

EN PARTENARIAT AVEC :



DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS



PSL
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

AVEC L'EXPERTISE DE :



Latitude



CONSEIL
LOGEMENT
SOLIDAIRE

L'enseignement supérieur dans le pays de Lorient

L'offre de formation dans le supérieur est un levier important du développement des territoires. Elle apporte les compétences nécessaires aux entreprises, favorise l'innovation, participe à la montée en compétences de la population et contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire en attirant jeunes et/ou actifs en formation. C'est pourquoi à la demande de Lorient Agglomération, AudéLor, l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Lorient, a dressé un panorama des formations du supérieur dispensées dans le Pays de Lorient. La note présente les principales caractéristiques de l'enseignement supérieur (formation initiale) et une liste exhaustive des formations dispensées localement. Nous vous en présentons quelques extraits et le document est téléchargeable sur le site.



En 2014, les étudiants bretons représentent 3,7% de la population bretonne, soit un poids équivalent à celui de l'échelle nationale (3,8%). Les effectifs de l'enseignement supérieur progressent un peu plus vite à l'échelle de la Bretagne qu'à l'échelle nationale. La Bretagne enregistre depuis plusieurs années une croissance démographique toujours supérieure à celle du niveau national. Cette hausse est due au solde migratoire et non au solde naturel.

1) 5,4% des étudiants bretons

Le pays de Lorient compte en 2015/2016, 6756 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. En Bretagne, l'Ille-et-Vilaine accueille plus de la moitié (56%) des étudiants de l'enseignement supérieur en 2015/2016, avec principalement (55%) le pôle universitaire rennais. Viennent ensuite le Finistère avec Brest, le Morbihan avec Lorient et Vannes et pour finir les Côtes-d'Armor avec Saint-Brieuc.

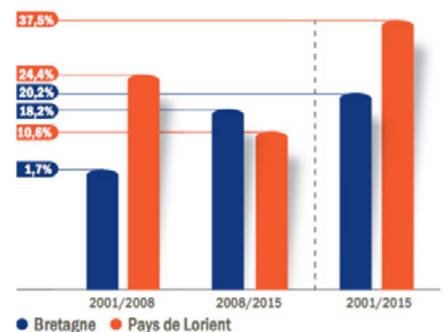
Le Morbihan a la particularité de compter trois pôles d'enseignement supérieur, Lorient, Vannes et Pontivy. Les deux agglomérations de Lorient et Vannes ont un poids similaire et offrent des complémentarités.

Loin de Rennes et Brest, le pays de Lorient est le 3ème pôle d'enseignement supérieur de Bretagne ex aequo avec le pays de Vannes. Les étudiants du pays de Lorient sont au nombre de 6756, ils représentent 5,4% des étudiants bretons en 2015-2016, et pèsent pour 3% dans la population du pays de Lorient en 2014 (218 830 habitants dans le pays de Lorient en 2014), soit un poids inférieur aux moyennes bretonnes et françaises. À titre de comparaison, le poids des étudiants dans la population du pays de Rennes est de 13,6% et de 6% dans le pays de Brest. De plus, entre 2001 et 2015, le pays de Lorient a contribué pour près de 9% à la croissance des effectifs dans l'enseignement supérieur de la Bretagne.

La Bretagne compte 125 100 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en 2015/2016, soit + 20,2% depuis 2001.

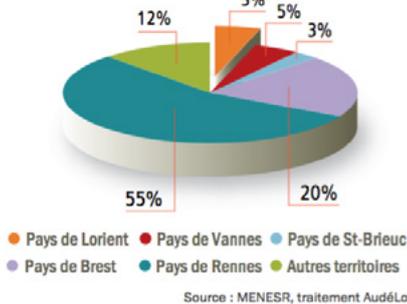
Cette progression peut être découpée en deux périodes. Entre 2001 et 2008, les effectifs de l'enseignement supérieur de la Bretagne ont connu une stagnation (+1,7%). Pour la période 2008/2015, ils connaissent à nouveau à une hausse : +18,2% en 7 ans (+15 000).

Évolution des effectifs dans l'enseignement supérieur

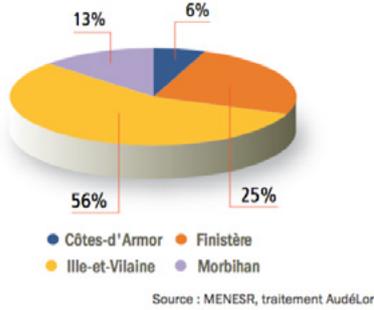


Source : MENESR, traitement AudéLor

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur en Bretagne (2015/2016)



Répartition des étudiants par département (2015 /2016)



2) 2174 bacheliers dans le pays de Lorient

Le baccalauréat marque la fin des études secondaires et donne accès aux études supérieures. En 2017, le baccalauréat général représente près de 52% des bacheliers dans le pays de Lorient. Les effectifs des admis au baccalauréat dans le pays de Lorient sont quasi-stables entre les sessions de 2014 et de 2017, passant de 2201 admis à 2174 (-1,2%). Après la session du baccalauréat de 2017, 2174 bacheliers du pays de Lorient étaient donc susceptibles de s'inscrire dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2017/2018 dans le pays de Lorient ou ailleurs.

Ce chiffre est inférieur d'environ un quart de celui des inscrits en première année de l'enseignement supérieur dans le pays de Lorient (3000 inscrits). Bien sûr une partie des lycéens du pays de Lorient vont poursuivre leurs études ailleurs et l'enseignement supérieur lorientais accueille des lycéens d'autres territoires.

En 2016, le territoire enregistre 2061 naissances. Ce chiffre connaît une baisse depuis 2007 (-253). Le solde naturel est négatif dans le pays de Lorient depuis 2015, avec un nombre de naissances inférieur au nombre de décès. La diminution du nombre de naissances peut avoir un impact à terme sur les effectifs de bacheliers voire de l'enseignement supérieur.

3) Depuis 2008, une légère progression des effectifs de l'enseignement supérieur

Le pays de Lorient compte en 2015 /2016, 6756 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Après une période de stagnation, les effectifs augmentent légèrement. Ils croissent de + 2,9% en un an (2014/2015) soit + 188 étudiants. Le pays de Lorient a vu ses effectifs augmenter de 37,5% depuis 2001. Soit une croissance des effectifs supérieure à celle de la Bretagne (+20,2% depuis 2001). Toutefois depuis 2008, les effectifs augmentent moins qu'en Bretagne.

4) 67% des étudiants à l'université

Dans le pays de Lorient plus de 2 étudiants sur 3 sont inscrits à l'université (en regroupant facultés, IUT, école d'ingénieurs et école de professorat). Les lycées, avec les différentes formations proposées (BTS et CPGE) sont également bien représentés. Le territoire offre une gamme de formation diversifiée, comme le montre le graphique ci-dessous.

La structure de l'enseignement supérieur du pays de Lorient est proche de celle du pays de Vannes. L'université représente une part majoritaire sur les 2 sites. Dans le pays de Lorient, c'est donc l'Université de Bretagne Sud (avec la diversité des formations proposées), comprenant l'IUT, l'école d'ingénieurs et l'école de professorat, qui enregistre le plus d'inscrits, avec plus de 4500 étudiants en 2015. Les formations courtes (BTS...) proposées dans plusieurs lycées du pays, comptent environ 1000 inscrits. Viennent ensuite les différentes écoles paramédicales et sociales, les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), l'École supérieure d'art et culture, et enfin les autres formations de spécialités diverses.

5) L'offre de formation supérieure dans le pays de Lorient

À l'échelle du pays de Lorient, l'université (IUT+ESPE) est le principal formateur, regroupant près de 68% des étudiants en 2015-2016. Les formations dites courtes, technologiques et professionnelles (STS, IUT) sont également bien représentées sur le territoire. Néanmoins en 15 ans, les effectifs du supérieur diminuent dans ces formations courtes (IUT, STS).

À l'inverse les formations en écoles (santitaires et sociales, de santé) ou encore les classes préparatoires et dans une moindre mesure l'université (IUT+ESPE) ont vu leurs effectifs progresser. Les effectifs d'autres formations (École d'Art et autres écoles spécialisées) ne connaissent que peu d'évolution. ■

[Info+ Télécharger l'étude](#)



J'AI TROUVÉ UN LOGEMENT ✓

J'AI BESOIN D'UN GARANT ✓

IL ME SUFFIT D'UN CLIC POUR L'OBTENIR

VISALE. **FR**

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

GARANTIE SUR TOUTE LA DURÉE DU BAIL

NOUVEAU

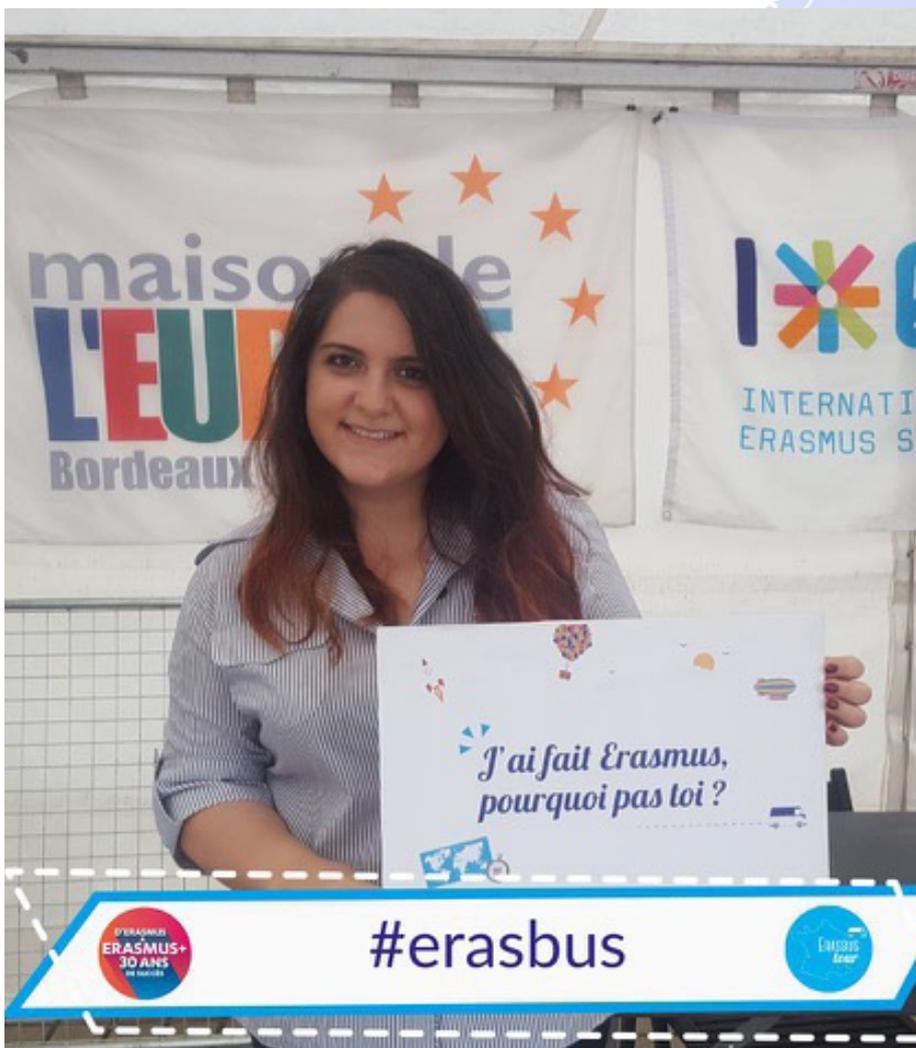
ETUDIANT·E,
AYEZ LE RÉFLEXE VISALE.FR
LA SOLUTION 100 % GRATUITE
QUI VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES !

*Dans la limite de 36 mensualités impayées de loyers et charges pour un logement du parc privé ou dans la limite de 9 mensualités pour un logement du parc social ou assimilé loué à un étudiant.

AFF-VISALE-ETUDIANT - Avril 2018 - Action Logement Services - Siège social : 66 avenue du Maine, 75662 Paris Cedex 14 - SAS au capital de 20 millions d'euros - Société de financement agréée - 824 541 148 RCS Paris - ORIAS 17006232.
Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement et le site www.visale.fr appartient à l'APAGL. L'aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.
Pour connaître les modalités, consultez www.visale.fr.

Erasmus Student Network France, un réseau de jeunes qui motivent d'autres jeunes à partir à l'aventure

Depuis 10 ans, Erasmus Student Network (ESN) est un réseau d'associations qui accueillent les jeunes en mobilité (erasmus, stage, volontariat ...) et font la promotion de la mobilité internationale grâce à ses campagnes « Ticket pour le Monde ». En plus d'accueillir chaque année 15 000 jeunes en mobilité, les 1500 bénévoles de l'association ESN France participent à de nombreux événements pour motiver les jeunes à partir en mobilité internationale à travers différents programmes. C'est ainsi qu'ESN France a lancé depuis 2015 la campagne « Ticket pour le monde » qui met à disposition des jeunes des outils et informations variés à propos de la mobilité internationale.



Le Passeport de la Mobilité

Avec le développement d'une multitude de programmes de mobilités, il est difficile de s'y repérer dans le flot d'informations proposées. Afin de répondre à cette problématique, le réseau associatif ESN France a donc créé un livret simple, clair et complet pour les jeunes, le Passeport de la mobilité, recensant les dispositifs pour partir.

Le Site Tickets pour le Monde

Combinant les informations du Passeport de la Mobilité, des témoignages et des blogs, le site internet www.ticketspourlemonde.fr permet un accès instantané à l'information à destination des jeunes. En plus, un quizz permet de déterminer le programme de mobilité adapté à son projet !

« Je porte désormais un autre regard sur le monde et sur l'avenir, un regard différent sur ma ville d'origine et ma propre culture. C'est une aventure qui m'a permis de mieux me connaître, de me faire plus confiance et de gagner en maturité grâce aux situations imprévues et inhabituelles que j'ai rencontrées. » Fabianna, Erasmus à Vienne.

« Ce fut une très belle expérience, enrichissante sur le plan humain et professionnel. Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est les différences culturelles, notamment la bienveillance et la générosité des Vietnamiens. » Loïc, Stage au Vietnam.

Des supports de communication par et pour les jeunes

Les visuels de la campagne Ticket pour le Monde reposent sur des affiches et cartes postales cinématographiques détournées, choisies et travaillées par les bénévoles du réseau. Tous les outils de communication, y compris le passeport, ont vocation à être partagés par les bénévoles lors des événements locaux de sensibilisation à la mobilité internationale.

L'association ESN a pour vocation de sensibiliser tous types de jeunes indépendamment du milieu social ou du niveau scolaire avec une volonté de devenir toujours plus accessible et de rassurer sur les freins à un éventuel départ. ■



ERASMUS STUDENT NETWORK FRANCE PRÉSENTE

**NE VOYAGE PAS
SOLO**

**PARCOURS LE MONDE COMME
HAN SOLO ET CHEWBACCA !**

 Tickets pour le monde ! Informations, témoignages... plus d'infos sur ticketspourlemonde.fr  ESN



« Notre réseau défend l'accès à la mobilité internationale pour tous »

Charlotte Simon, Présidente ESN France.



VORTEX, une spirale de **logements étudiants en Suisse**

Par Pierre Yves Ollivier, Consultant indépendant - pierreyves.ollivier@gmail.com

Le manque de logements étudiants pour le campus de l'UNIL et de l'EPFL (Etat de Vaud, Suisse) est estimé à 4.000 places à moyen terme. Le projet VORTEX du bureau d'architecture Dürig AG y répond en partie avec la création de 1200 places et de nombreux espaces collectifs partagés, depuis la vaste cour intérieure circulaire jusqu'au toit terrasse.

Conçu comme un bandeau spirale continu, le bâtiment construit sur le Campus de l'Université et de l'EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne) présente une pente continue de 1% et décrit un cercle donnant sur un vaste toit-terrasse accessible à tous les résidents, avec une vue impres-

nable sur le Lac Léman.

Des modules de logements en bois sont disposés les uns à côté des autres dans les vides laissés par la rampe en spirale et forment ainsi 9 étages de logements sans discontinuité, qui serviront d'abord aux athlètes des JO de la

Jeunesse en janvier 2020, puis ensuite aux étudiants et invités de l'Université de Lausanne.

Bien que ressemblant au concept de phalanstère de Charles Fourier, développé au XIXème siècle, ou bien encore au tout nouveau campus cir-

En bref...

Les intervenants du projet : Maître d'ouvrage : Retraites Populaires & SiPAL Canton de Vaud (Services Immeubles Patrimoine et Logistique) • Architecte-Concepteur : Jean-Pierre Dürig • Paysagiste : Vulkan Studio, Zürich • Architecte d'exécution : Itten+Brechbühl AG • Entreprise de construction : Losinger Marrazzi

Caractéristiques du proje : Début des travaux : 2017. Mise en service : 2019

Equipements collectifs : Salles de sport, commerces, locaux dédiés à la vie culturelle et associative, centre de vie enfantine.

Dimensions : Diamètre extérieur: 140 m • Diamètre intérieur : 100 m • Hauteur : 27 m • Passerelle en spirale de 2,8 km de long • 6 ascenseurs et 6 cages d'escalier

Budget : environ 150 millions €

Capacité : En 2020, pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-Lausanne 2020), environ 1700 athlètes (densification en mettant 2 lits dans chaque chambre. Dès la fin 2020 : 833 chambres pour 900 étudiants, et 76 appartements ou studios pour les hôtes académiques. Locataire du bâtiment à partir de fin janvier 2020 (fin des JOJ) : Fondation Maisons pour étudiants Lausanne (FMEL).

culaire d'Apple dessiné par Norman Foster, ce projet est différent dans son usage et ses caractéristiques géométriques. Il se rapproche plus du «toulou», une forme traditionnelle de résidence communautaire de la province du Fujian, dans le sud de la Chine, et tend à favoriser ce qui est aujourd'hui vital pour un étudiant : des interactions sociales variées et de qualité, une certaine forme de solidarité, de la beauté et du confort. Enfin, son utilisation initiale comme village olympique en 2020 est un formidable moyen de mettre en avant l'importance du sport, et plus généralement du bien-être sous toutes ses formes, pour une vie estudiantine épanouie. ■



Une 4^{ème} résidence pour **ESPACIL HABITAT à Paris**

Le 18 octobre le Ministre du logement, M Julien Denormandie, Mme l'adjointe à l'Enseignement supérieur de la Ville de Paris, Mme Lemardelay et M Jules Rault, directeur Général d'Espacil Habitat ont inauguré la résidence Simone Veil à Paris.



La toute nouvelle résidence Simone Veil, réalisée par le cabinet AAVP Architecture, située dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, a ouvert ses portes en juin 2018.

Localisée à l'extrême sud du territoire de la Cité Universitaire Internationale de Paris, et en «fond de jardin» de la Maison des Arts et Métiers, la résidence est composée de 189 logements dont 125 dédiés aux étudiants, et 64 aux chercheurs, notamment étrangers internationaux.

Desservie par les transports en commun avec la station RER B «Gentilly» et la station de tramway T3a «Montsouris», la résidence offre un accès direct à la Cité Universitaire et aux commerces de proximité de la ville de Paris.

L'opération est certifiée Habitat & Environnement et répond au Plan Climat de la Ville de Paris :

- réseau de chaleur urbain,
- panneaux solaires en toiture sur le bâtiment R+7 pour la production d'eau

chaude sanitaire,

- réalisation d'un jardin de pluie pour la gestion des eaux pluviales en complément d'une cuve de rétention,
- isolation par l'extérieur avec bardage de lames de bois en mélèze et bardage en lès de tôles aluminium laquées blanches,
- toiture terrasse végétalisée sur la partie du bâtiment R+2.

Cet ensemble alliant confort et esthétisme est dressé sur pilotis pour accentuer l'effet de profondeur, de visibilité et offre suffisamment de luminosité pour la partie « espaces verts ».

Pour accueillir et accompagner les jeunes résidents tout au long de leur parcours résidentiel, un gestionnaire est garant du bon fonctionnement de la résidence et propose un accompagnement pédagogique de l'habitat vers l'habiter et à l'art de vivre en habitat collectif.

Chaque nouvel arrivant, étudiant ou chercheur, découvrira un logement intégralement équipé : mobilier « mobile »,

polyvalent, et design.

Le confort au quotidien des résidents est primordial. Pour favoriser la réussite dans leur parcours de formation, la « connectivité » des logements a été prévue (fibre optique, offre internet avec WIFI négociée avec un prestataire) ainsi que la création d'espaces dédiés au partage, aux rencontres et aux services avec des salles de travail et de détente, une laverie commune et un grand hall d'accueil.

Le coût de cette opération est d'un peu moins de 19 millions d'Euros, dont principalement 10 millions de prêts PLUS et PLS, d'une subvention de la région de 1 million et de la ville de Paris à hauteur de 7,5 million.

La mensualité est très attractive pour Paris avec un total en dessous des 400 euros pour les studios étudiants et d'un peu plus de 500 euros pour les logements à destination des chercheurs. ■



Les Entretiens de Sceaux, un cycle de rencontres pour les relations entre la Ville et l'Université

La Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'AVUF prennent l'initiative d'un rendez-vous régulier entre acteurs universitaires et acteurs territoriaux avec l'éclairage ponctuel de chercheurs. L'objectif est d'appréhender et de stimuler les apports réciproques potentiels entre collectivités locales et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



Au cœur de la Vallée Scientifique de la Bièvre, c'est la Ville de Sceaux, qui rassemble près de 10.000 étudiants et dont le Maire est à la fois Secrétaire Général de l'AMF et Vice-président de l'AVUF, qui accueillera ces rencontres. La 1ère est programmée le mercredi 5 décembre.

Le projet des Entretiens de Sceaux est à la fois modeste et ambitieux. Modeste, car chaque rencontre prendra la forme d'un « petit-déjeuner / débat », de 8h30 à 10h30, autour d'un ou deux invités sollicités pour une contribution ou la présentation d'une expérience, et qui échangeront avec l'ensemble des participants.

Ambitieux, car l'objectif est d'organiser ces Entretiens de Sceaux sur la durée et d'en faire un temps identifié pour tous ceux qui concourent à la fabrication de la ville universitaire et qui, dans cet objectif, agissent, initient, portent ou accompagnent des projets.

L'aménagement des campus, leur insertion urbaine et l'exploitation de toutes les

potentialités que recouvrent les interrelations entre ville et université, aux plans urbain, social et économique, posent des questions spécifiques et mobilisent de très nombreux acteurs.

Ces Entretiens leur sont destinés, qu'ils interviennent en Île-de-France ou au-delà, au sein des structures de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des collectivités territoriales, des opérateurs urbains ou des associations locales.

L'ambition de cette initiative est ces « Entretiens de Sceaux » représentent un moment de rencontres, d'activation de réseau et de réflexion commune, mais aussi un temps d'information, de retour d'expérience sur les bonnes pratiques et les projets innovants... en bref, un espace de ressourcement et de renforcement.

Le 5 décembre, les entretiens de Sceaux, s'ouvriront avec les interventions de Gilles Roussel, informaticien, président de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée et de la CPU, et de Pierre Veltz, ingénieur, sociologue et économiste, spécialiste des dynamiques territoriales. ■

Info+ <http://www.entretiensdesceaux.fr>

Rencontres semestrielles sur les liens entre la Ville et l'Université

Les Entretiens de Sceaux

SESSION INAUGURALE

mercredi 5.12.2018

SALLE ERWIN GULDNER
HÔTEL DE VILLE
122 RUE HOUDAN SCEAUX
DE 8H30 À 10H30

Ville et Université: des relations à réinventer

Les Entretiens de Sceaux, le rendez-vous de tous ceux qui concourent à la fabrication de la ville universitaire, pour activer une relation plus intense et plus féconde entre la Ville et l'Université.

Programme et inscription sur www.entretiensdesceaux.fr

Les

Entretiens

de

Sceaux





MOOC : la révolution n'a pas eu lieu

Par *Matthieu Cisel* Post-doctorant en Sciences de l'éducation, Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI) - *The Conversation* - 23 septembre 2018

Permettre à toute personne qui le souhaite d'assister aux cours des plus prestigieuses universités, sans condition préalable de diplôme et depuis les quatre coins du monde, telle est la perspective alléchante qu'ouvrirait l'essor des massive open online courses (MOOC) à partir de 2012. Pour soutenir les établissements dans la conception de ces programmes en ligne, le ministère de l'Enseignement supérieur lançait dès 2013 sa propre plate-forme en ligne, France Université Numérique (FUN). Les éloges fusaient sur cette démocratisation du savoir et les écoles et universités se penchaient sur ces possibilités de rayonnement inédites.

Quelques années plus tard, force est de constater que l'enthousiasme est retombé. « *Les MOOC font pschitt ?* » titrait

Le Monde en octobre 2017, tandis que France Culture orchestrait pour la rentrée un débat autour de la question : « *Qui a mis K.O. les MOOC ?* ». Qu'en est-il réellement ? Les MOOC ont-ils réellement échoué à tenir leurs promesses ? Probablement, et voici quelques éléments d'explication fondés sur plusieurs années de recherche.

Un gain de qualité en vidéo

En premier lieu, dressons un rapide état de la situation. Certes, le brouhaha médiatique s'est estompé, le contraire eut été étonnant. Mais en France, des MOOC continuent à être diffusés et à engranger des inscriptions. Cependant, si l'on est un peu regardant, l'offre s'est réduite comme peau de chagrin. Les plates-formes américaines qui dominaient la scène mondiale ont largement renoncé

à la gratuité, tout au plus peut-on trouver les vidéos des cours sans payer, en cherchant un peu. Le modèle original du MOOC, alliant vidéos, activités et attestations gratuites, est moribond. Il vivote encore un peu en France, mais va finir par disparaître.

En caricaturant un peu, si l'on raisonne à l'échelle internationale, nous en sommes à peu de choses près revenus à l'époque des « *Open Coursewares* », ces vidéos de cours gratuites, alors même que les MOOC promettaient justement, au-delà de simples ressources en libre accès, d'offrir des scénarios pédagogiques construits. En cause : la difficulté à mettre en œuvre un modèle économique viable. Ceci dit, les vidéos diffusées dans les MOOC sont généralement pensées pour le Web, au lieu d'être de simples cours magistraux filmés. Voilà

qui a permis de diversifier l'offre proposée et de gagner en qualité, mais l'on ne peut pas parler de révolution.

Et quid de la situation de l'enseignement supérieur ? Il n'est pas rare de voir des MOOC reconnus dans tel ou tel cursus académique, dans telle ou telle école doctorale. Des progrès ont été faits, néanmoins, faute de recherches quantitatives sur la question, personne n'a la moindre idée de l'ampleur du phénomène. Il est vraisemblable que les choses n'aient guère progressé autant que l'on aurait pu l'espérer, et l'on peut identifier au moins deux raisons à cela.

Un manque de stratégie

Tout d'abord, il y a eu un défaut de réflexion stratégique sur les questions d'hybridation des MOOC avec les cursus académiques. L'heure était à la communication. Il s'agissait de ne pas rater le coche et de participer au raout mondial, l'heure était à « l'innovation », il fallait se faire la main sur l'enseignement avec le numérique. Repenser les cursus, mutualiser une offre pour rationaliser l'investissement ? Cette préoccupation qui aurait dû être essentielle est passée au second plan.

C'est bien dommage, car nous étions en pleine phase de regroupement d'établissements d'enseignement supérieur, au sein de ce que l'on nommait les COMUE, ou Communautés d'établissements. Cela signifiait que l'on pouvait plus facilement atteindre une masse critique permettant de légitimer d'investir dans la numérisation des cours communs aux différents

cursus, à condition que ceux-ci ne soient pas trop obsolètes – faire un MOOC de programmation sur les environnements de développement d'Apple, c'est risqué si ces derniers bougent tous les six mois.

On aurait pu penser à l'échelle du consortium au moins, à défaut de penser à l'échelle nationale ou internationale. Eh bien non. On a privilégié des projets de communication, pour interpeller le grand public. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi mais il ne faut pas s'étonner que l'enseignement supérieur n'en ait pas été transformé en profondeur.

Des blocages logistiques

Deuxième point, on est restés dans une logique de formation synchrone, avec une date de début et une date de fin, et une faible visibilité sur la pérennité des projets. Difficile dans ces conditions, pour l'équipe pédagogique d'une formation académique, de planifier quoi que ce soit. La seule solution pour prévenir une éventuelle annulation, et avoir le contrôle sur ces détails logistiques, c'est d'être l'auteur du cours. Quelques institutions ont hybridé leurs propres MOOC et mutualisé les ressources entre les cursus. Néanmoins, rares sont celles qui ont intégré les MOOC d'autres établissements, sans doute aussi pour les raisons susmentionnées.

C'est dommage, d'autant que la plupart des MOOC ne sont que des vidéos avec des quiz, et qu'il n'aurait pas coûté grand-chose de les laisser accessibles en permanence. L'argument qui consiste à dire qu'il faut être présent sur les forums

pour répondre aux questions – et qu'on ne peut pas faire ça tout au long de l'année – est faible. Alors quoi, on aurait saboté le mouvement MOOC pour les quelques internautes qui se battent en duel sur les forums de discussion ?

Il eut été facile de faire des attestations de suivi délivrées automatiquement quand tous les exercices étaient faits. Les activités proposées n'auraient pas été très palpitantes, mais vu que c'était déjà le cas de toute façon, au moins aurait-on pu mieux valoriser les investissements réalisés. Comme il était compliqué d'organiser une session où toute l'équipe est présente, la plupart des gens ont fini par se démobiliser. Il ne reste plus que quelques militants de la première heure pour continuer à organiser deux sessions par an. Mais jusqu'à quand ?

En somme, la situation n'est pas glorieuse, et je pense que l'absence de vision à long terme et la volonté de préserver le statu quo y sont pour beaucoup. Trop d'esbroufe – c'était à qui aurait le plus gros MOOC – et pas assez de réflexion sur ce que l'on pouvait changer dans notre enseignement supérieur. On a pensé à tort que l'on avait affaire à une révolution technologique, alors que c'était là une révolution organisationnelle potentielle, qui aurait permis de rationaliser la production de ressources pédagogiques et l'aménagement des cursus. ■

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr



Des Ted Talks exploratoire pour « **Démocratiser la réussite dans l'enseignement supérieur** » (2)

Le 26 juin dernier, l'Observatoire de la responsabilité sociétale des universités (ORSU) de l'Afev organisait ses premiers « ORSU Talks » au sein de l'auditorium du journal Le Monde. Une journée pleine consacrée à une thématique aussi vaste qu'essentielle : « Démocratiser la réussite dans l'enseignement supérieur ». Retour sur une fin de journée articulée autour d'une table-ronde.

Avec aux commandes la directrice de l'ESS à l'Afev Élise Renaudin, la table-ronde concluant la journée posait d'abord une question claire : « 60% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur, est-ce possible ? » Interrogée sur les premiers effets de Parcoursup et de la récente réforme du lycée et de l'orientation, la directrice du Centre égalité des chances de l'Essec Chantal Dardelet, elle a parlé d'un « évident besoin de réajustements » mais de programmes ambitieux visant à « permettre à chaque jeune de se connaître et de déterminer

comment il peut devenir utile à la société, tout en développant ses compétences – y compris transversales. » Selon elle, les établissements peuvent faire beaucoup (et pour certains, beaucoup plus qu'à l'heure actuelle), en s'appuyant sur « les ressources vives que sont les étudiants, capables de s'enrichir tout en aidant les plus jeunes. » Reste aux établissements à reconnaître ces activités, à les favoriser et à les valoriser. Le système scolaire, quant à lui, « doit évoluer ». Pour évoluer dans le sens de la lutte des inégalités, il s'agit selon elle de travailler sur « quatre dimen-

sions impératives » : travailler en amont, sur les processus d'admission, changer les modalités d'accueil des étudiants et des publics, et repenser les aspects matériels.

Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, a ensuite eu l'occasion d'expliquer en quoi une collectivité pouvait prendre en compte et agir sur la massification du nombre d'étudiants à l'échelle locale (350 000 étudiants à Paris). « Un dixième des Parisiens sont des étudiants, a-t-elle rappelé, et les politiques ne s'y

intéressent pourtant qu'occasionnellement, à la marge – il s'agit d'électeurs mobiles, indociles. » Une tendance interrompue par le choix politique de Bertrand Delanoë, et Anne Hidalgo après lui, de nommer un adjoint délégué à ces questions, et d'ouvrir des chantiers dans l'ensemble des domaines : logement social étudiant, bien sûr, mais aussi mobilités, offres culturelles, développement d'espaces de travail collaboratifs dédiés, diffusion de la culture scientifique en lien direct avec les universités (« Village des sciences » à Jussieu). L'adjointe s'est aussi montrée très favorable aux Kaps de l'Afev, et à toutes initiatives susceptibles de « transformer les étudiants en citoyens parisiens à part entière », acquérant d'ailleurs par leur engagement des compétences transversales.

Représentant la Présidente de l'Avuf Catherine Vautrin, le délégué général de l'association François Rio a livré la position des villes universitaires notamment sur le sujet du décrochage universitaire – des jeunes « s'évaporant dans la nature, que l'on retrouve souvent dans nos missions locales d'insertion » – et du nécessaire accompagnement de la mobilité des étudiants (« Partir, c'est se donner davantage de chances de faire son chemin dans un monde de plus en plus globalisé ») Sur les territoires, la question de la démocratisation nécessite une concertation raisonnée entre les différents acteurs, à tous niveaux – y compris dits « périphériques » (« 11 universités françaises ont leur siège en ville moyenne, avec des taux de boursiers beaucoup plus importants qu'ailleurs »). Un défi demeure, enfin, selon lui : qu'advient-il des antennes ouvertes en villes moyennes après « digestion » universitaire du baby-boom des années 2000-2006 ?

Elise Renaudin a ensuite demandé à l'ensemble des intervenants leur position sur la question du numérique : s'agit-il d'un créateur d'inégalités ou d'opportunités ?



Pour Chantal Dardelet, « si on ne fait rien, les inégalités augmenteront dans ce domaine ; il faut forcer le destin, avoir une politique résolument volontariste. » Selon Marie-Christine Lemardeley, des initiatives sont mises en place (« mooks », école numérique, cours de codage...), afin de « passer le relais aux millenials ». Pour François Rio, enfin, le numérique « change beaucoup de choses, dans l'enseignement », et qu'il s'agit donc de mieux armer les enseignants sur le digital, même s'il ne s'agit pas là du cœur de métier des collectivités à proprement parler, qui ont pourtant « tout intérêt à ce que les jeunes de leurs territoires réussissent aussi dans ce domaine. »

Afin de lier la question de la démocratisation et celle de la mobilité, les Orsu Talks ont ensuite donné la parole, avant une séance fournie de questions, à trois jeunes femmes : en premier lieu Laurie Timon, arrivée en métropole depuis la Martinique pour ses études, qui a pu ressentir les bienfaits du Service civique à l'Afev et a exprimé son souhait de voir proposer aux jeunes en mobilité des tutorats au sein des Universités, afin de rompre leur isolement. Puis Sarah Holveck, pour ESN France

(Erasmus Student Network), un réseau d'associations accueillant les étudiants internationaux et faisant la proposition de la mobilité internationale auprès des jeunes. Selon elle, l'accès à l'information continue à pêcher dans ce domaine en fonction des cursus, et il s'agirait de « faire un pont entre le secteur enseignement supérieur et la jeunesse » pour mieux prendre en compte les désirs de parcours d'apprentissage non linéaires. Élodie Baussand, enfin, associée au sein du cabinet de conseil en stratégie opérationnelle Tenzing Conseil, a expliqué le choix de sa structure de ne pas miser sur l'élitisme mais une ouverture au plus grand nombre, en s'affranchissant du CV pour « porter un autre regard sur les parcours » et les diverses formes d'expériences et de compétences acquises.

Cette première édition des ORSU Talks, dont une nouvelle s'est conclue par une intervention du Commissaire général délégué à l'Égalité des Territoires Sébastien Jallet, puis du Directeur général de l'Afev Christophe Paris ainsi que d'Emmanuel Davidenkoff, rédacteur en chef du Monde Campus. Un nouveau rendez-vous devrait être organisé d'ici six mois. ■

Un exemple à suivre : les bourses du Crous Normandie

Par Virginie Catherine, Directrice Générale, directrice de la préfiguration du Crous Normandie

Depuis 2010, un partenariat exemplaire s'est tissé entre la région Basse-Normandie et le Crous de Caen concernant le versement des bourses des étudiants en formation Sanitaires, sociales et de Santé. Organisées et gérées par l'opérateur de toutes les bourses de l'enseignement supérieur, le versement des bourses s'en trouve amélioré, les taux augmentés au grand bénéfice des étudiants des formations paramédicales, sociales et de santé. La fusion des deux régions normandes et des deux Crous, la mise en œuvre de la Contribution Vie étudiante, deux actualités qui mettent en valeur cet accord unique et qui ne demande qu'à s'étendre aux autres régions. Virginie Catherine, Directrice Générale, directrice de la préfiguration du Crous Normandie, fait le point pour nous de cette mesure.

L'intégration progressive de ces formations dans le dispositif LMD est à l'origine du projet. La région Basse Normandie souhaite alors améliorer le paiement de ces aides. En effet, en 2010, ces aides ne sont pas versées mensuellement, l'instruction n'est pas dématérialisée, et l'accompagnement social moins développé qu'au sein d'un Crous qui peut faciliter l'accès à ses services. Enfin les taux et barèmes sont moins intéressants (avant le décret du 28 décembre 2016 qui prévoit l'alignement) par rapport aux autres dispositifs d'aides. Les publics concernés sont les étudiants et élèves des formations sanitaires, sociales et de santé post et infra bac, qu'ils soient en parcours complet ou partiel. La Région Basse Normandie se fixe alors pour objectif de mettre en place un traitement accéléré des demandes, d'avoir une procédure unique pour les formations infra et post bac, de mettre en place des mises en paiements mensuelles et de développer un accueil administratif et social de ce public. Une convention de mandat est mise en place entre le Crous Caen Normandie et la Région Basse-Normandie Aussi en 2010 la Région Basse-Normandie confie au Crous Caen Normandie la gestion des aides par le biais d'une convention de mandat triennale, renouvelée en 2013 à la suite d'un bilan très positif du fonctionnement du dispositif. Dès 2010, la Région s'aligne sur les taux et barèmes dont bénéficient les étudiants boursiers relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, et met en place avec le Crous un paiement sur 10 mois. La Région crée également les nouveaux échelons lors de la réforme des bourses à la rentrée 2013 (échelons supplémentaires 0 bis et échelon 7) En 2016, la fusion des deux régions normandes, dans le cadre de la réforme territoriale, entraîne l'élargissement de la prestation du Crous Caen Normandie à l'ensemble des formations sanitaires et sociales de la nouvelle Région Norman-



die, par l'établissement d'une convention de mandat entre le Crous Caen Normandie et la Région, et d'un accord avec le Crous Rouen Normandie. Cette évolution est en cohérence avec « la Grande conférence de la Santé » au cours de laquelle est évoquée « la convergence du droit aux bourses ».

La procédure est calquée sur celle du dossier social étudiant

La procédure de demande est simple et dématérialisée, avec un calendrier spécifique et une communication adaptée. L'instruction est réalisée par les gestionnaires expérimentés du Crous ; elle est basée sur le règlement d'attribution voté en Assemblée plénière de la Région. La mise en paiement mensuelle est sécurisée et se fait en lien avec les établissements. Des procédures de contrôle et de vérification sont mises en place. Un accueil physique et téléphonique est organisé ainsi qu'une communication spécifique à ce public notamment sur les dates de paiement des aides sur les réseaux sociaux.

Cette organisation fait l'objet d'un bilan positif depuis 2010

De la part des établissements de formation. Les établissements de formation bénéficient ainsi d'un suivi permanent des situations grâce aux gestionnaires référents, d'un appui technique pour les procédures de validation des demandes, et d'une facilité de procédure par la dématérialisation du Dossier Social Etudiant. Les établissements apprécient également la situation stable de leurs étudiants et la sécurisation des parcours de formation, le Crous s'étant également adapté aux parcours partiels, aux rentrées décalées.

De la Région. Le public étudiant est accueilli par le Crous au même titre que tous les autres étudiants. Les courriers de notification sont siglés au logo de la Région, signés du Président de Région et accompagnés d'un courrier. Le Crous produit des études statistiques régulièrement à la demande de la Région ce qui permet un pilotage fin. Des réunions annuelles sont organisées avec le Crous.

Actuellement 2700 boursiers sont gérés dans le cadre de ce dispositif.

Du Crous. Ce dispositif lui donne une plus grande visibilité en tant qu'opérateur des aides aux étudiants dans l'Académie de Caen puis dans les deux Académies normandes après 2016; c'est aussi l'affichage d'une gestion performante, de la capacité de diversifier les missions de l'établissement, de s'adapter, tout en respectant l'engagement social du réseau des œuvres. Le Crous se définit ainsi comme le guichet unique des dispositifs d'aides aux étudiants.

Des étudiants. Cette démarche va dans le sens d'une simplification administrative pour les étudiants. Aujourd'hui, dans le cadre de la mise en place de la contribution de vie étudiante et de campus, les étudiants boursiers bénéficient notamment d'une exonération immédiate puisque détectés en tant que boursiers. Cette organisation permet aussi de faire connaître aux étudiants de ces formations tous les services du Crous, d'en faciliter l'accès et ainsi d'avoir une équité de traitement sur tout le territoire, pour tous les étudiants, dans la logique du Schéma Directeur de la Vie Etudiante en Normandie, présenté au Havre en septembre 2016 par Normandie Université (ComUE) et l'ensemble de ses partenaires.

Ainsi ces étudiants sont accueillis plus facilement dans les restaurants du Crous, et dans les résidences universitaires ; ils bénéficient de l'accompagnement par les services sociaux, actions facilitées par un abondement par la Région du dispositif ASAP (aides sociales d'urgence). Une convention cadre plus étendue sur l'ensemble des aspects de la vie étudiante a été signée en 2015 dans cet esprit entre la Région Basse Normandie et le Crous Caen Normandie, lors de la mise en place du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adopté en 2012, cadre stratégique de l'action régionale en Basse-Normandie. La Région et le Crous définissent alors d'un commun accord les conditions de coopération autour de nombreuses thématiques autour de la réussite étudiante.

Le partenariat est en constante évolution depuis 2010

La convention vie étudiante conclue en 2015 entre la Basse-Normandie et le Crous Caen Normandie pourra être le socle d'une convention cadre entre le Crous Normandie et la Région Normandie dès 2019 ; nous serons ainsi dans la logique d'un partenariat qui a évolué de façon très positive entre 2010 et 2018, de façon qualitative mais aussi en termes de dimensionnement : réforme territoriale, mutualisation de la gestion par le Crous Normandie de cette gestion pour le compte des deux Crous Normands, création du Crous Normandie le 1er janvier 2019...

Le dispositif mis en place en Normandie est dans la logique de l'universitarisation des formations en santé, annoncée à Caen le 5 juillet 2018 par la ministre des Solidarités et de la Santé et par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Dans le cadre de la loi ORE, le développement de projets de site pour l'amélioration de la qualité de vie de tous les étudiants, donne tout son sens à cet accord entre Région et Crous, partenariat précurseur en termes d'équité et de réussite étudiante. ■





UBO Open Factory

Afin d'organiser et d'apporter au territoire et à ses habitants les ressources et les connaissances développées par l'Université de Brest – Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'établissement a décidé à la rentrée 2015 de se doter d'un outil innovant et de développer une approche originale de la fonction de certains laboratoires : l'UBO Open Factory.

Défini à la fois comme un espace multidisciplinaire d'interactions sociales, un espace de prototypage où le numérique est utilisé comme outil d'innovation, et un espace de projets, il a pour fonction première de créer plus d'engagement de ses usagers - étudiants, enseignants et chercheurs - dans la recherche de réponses aux enjeux du territoire d'implantation de l'Université.

Pour ce faire, l'UBO Open Factory confronte ses usagers à des problématiques concrètes, en lien avec les acteurs du territoire, grâce à son organisation en laboratoires thématiques de recherche appliquée. Ces laboratoires sont animés par des agents dédiés à cette fonction, et proposent des collaborations avec le milieu socio-économique et citoyen. Du fait de cette approche multidisciplinaire et appliquée, les demandes de collaborations sont beaucoup plus fortes et plus ancrées sur le territoire que dans un laboratoire de recherche classique ou dans un département d'enseignement disciplinaire.

Lancé sous forme d'expérimentation en 2015, puis institué en service commun général de l'Université en février 2016, le dispositif bénéficie depuis novembre 2017 d'un nouvel espace, aménagé et équipé, de 300 mètres carrés. Employant aujourd'hui 9 salariés à temps plein, dont 7 financés sur projets, il génère aussi des recettes de prestations et développe des projets collaboratifs avec des entreprises.

Les usagers de l'UBO ont ainsi accès à un espace pour travailler en mode projet, de manière complètement décloisonnée (projets d'enseignement, de recherche ou personnels).

Les thématiques abordées par les laboratoires de l'UBO Open Factory touchent de nombreux domaines : le handicap, la ville résiliente et durable, la musique, l'humanitaire, les matériaux et machines au service du prototypage et de la production locale, l'alimentation innovante et durable... Sont également développées des démarches pédagogiques comme l'apprentissage

dans les laboratoires ouverts et la médiation et la vulgarisation scientifique.

Pour mettre en place cette approche et créer une réelle dynamique, nous avons testé différents types de collaboration avec les acteurs du territoire et ses habitants, et mis en place un ensemble de démarches. Des visites et des ateliers réguliers ont été organisés pour permettre au public de s'imprégner des valeurs et des possibilités d'utilisation de l'espace. Des cafés ouverts à tous ont été utiles pour informer sur les avancées des projets développés et pour enrichir les projets en idées.

L'université pleinement engagée

Par ailleurs, l'Université s'est largement appropriée cette démarche, et les départements d'enseignement ont mis en œuvre des UEs libres, des stages et des formations allant de l'acculturation à l'incubation de projets entrepreneuriaux. Une stratégie de développement de l'esprit entrepreneurial est d'ailleurs en cours de déploiement, avec un dispositif d'incubation de projets associé à Pépite Brest.

Le département de sciences de l'Éducation suit et analyse les activités pour en tirer des enseignements utiles à la pédagogie. Enfin l'Université a proposé à ses partenaires de devenir un laboratoire pour tester et dé-

ployer des projets avant de les proposer à l'échelle de la Ville.

Les retombées de cette expérience se font déjà sentir, à la fois dans la relation de l'Université avec son environnement et dans sa vie interne. Dans les relations à son environnement, ce modèle apporte de nouveaux flux économiques à l'Université, avec plus d'une cinquantaine de collaborations avec de nombreuses entreprises et

entités extérieures (Brest Métropole Habitat, Keolis, Thales, GTID, Mégo, Studios Urvois, Argos, The Corner, Tag29, Recyclerie Un peu d'R, Adeupa, etc). Elle change aussi l'image de l'établissement vis-à-vis de la population, avec comme effet une plus grande attractivité de l'Université du fait de son approche innovante. Aujourd'hui, l'Université recense environ 200 usagers par semaine, dont 70% d'étudiants.

En interne, les responsables de l'établissement notent un engagement plus fort des étudiants et du personnel dans la vie du campus, une meilleure connaissance du milieu socio-économique par les étudiants (et ce au plus tôt dans le cursus), une augmentation des croisements de disciplines. De fait l'Open Factory est devenu un lieu d'interactions sociales permettant à l'ensemble des usagers de se rencontrer dans un contexte différent du quotidien. ■



Yves Quéré est Maître de conférence et directeur de l'UBO Open Factory.

Comment est né ce projet, quelle motivation a poussé ses concepteurs pour lancer cette expérience ?

En tant qu'enseignant-chercheur, en 2012, j'ai été co-porteur d'une nouvelle formation, dans mon département d'Électronique, qui visait à créer un dispositif de formation sur 5 ans (de la L1 au M2) d'ingénieurs spécialisés, en renforçant le lien entre la recherche et le monde socio-économique. La formation innovante devait être un vecteur pour faire travailler les étudiants beaucoup plus en mode projets, et également leur faire acquérir des compétences connexes à la discipline, notamment en Sciences humaines et sociales. Ceci m'a amené à proposer la création d'un espace permettant aux étudiants de notre filière de travailler en mode projets. En parallèle, j'ai pu découvrir le milieu des « Fab Lab », l'intérêt de disposer d'un tel lieu pour les travaux pratiques de nos étudiants, ouvert aussi aux étudiants d'autres

départements et d'autres composantes. Ainsi, j'ai proposé ce projet de Fab Lab ouvert à tous en 2014 au Président de l'Université, qui a tout de suite soutenu le projet. Nous avons pu expérimenter beaucoup de choses, découvrir tous les potentiels, et le Fab Lab de départ, centré sur le numérique, ne ressemble pas du tout à celui d'aujourd'hui, centré sur la pédagogie et l'innovation avec 4 piliers d'activités : conduite de projet d'innovation, fabrication numérique, projets collaboratifs et animation.

Comment est effectué le choix des problématiques traitées ? Comment faites-vous les arbitrages ?

L'UBO Open Factory est victime de son succès. Les demandes sont très variées : prototypes pour la recherche, pour des entreprises, accompagnement de l'innovation d'une collectivité ou d'une entreprise, accompagnement de projets d'étudiants et d'enseignants, ... Nous souhaitons à la fois démontrer que ce type de lieu peut apporter un nouveau flux économique à l'Université, et montrer que nous pouvons atteindre une autonomie financière. Dans le même temps, nous continuons d'accueillir gratuitement les étudiants sur des dispositifs que nous mettons en place au fur et à mesure. Le choix des problématiques traitées se fait donc en fonction de l'aspect économique et de la volonté de créer un potentiel collaboratif, en choisissant des thématiques d'intérêt général. L'autre critère est celui de l'innovation vis-à-vis des partenaires extérieurs. Pour les usagers internes à l'UBO, c'est le critère d'apprentissage qui est privilégié. Quand une demande n'est pas très

précise, nous l'orientons vers un dispositif ouvert que nous avons créé (1/2 journée par semaine avec un Manager du Fab Lab, pour tester des choses). Avec ce dispositif, une bonne partie des demandes peuvent être traitées sans que cela nous demande trop de temps.

Quelles sont les interactions et relations avec les acteurs du territoire ?

Lors de notre création, il y avait déjà une activité associative très riche, avec trois Fab Lab plus orientés sur des activités « jeunesse ». L'écosystème d'innovation changeait, avec de nouveaux espaces d'accélération de start-ups par exemple. La ville de Brest était engagée dans cette démarche Fab Lab, et nous avons commencé à travailler avec le service de la ville en charge du numérique. Nous avons proposé à la métropole de se lancer avec nous et de nombreux autres acteurs dans le projet Fab City, projet international initié par le MIT à Boston et l'IAAC de Barcelone, visant à rendre les territoires autonomes à 50% en 2054 pour l'alimentation, l'énergie et la fabrication d'objets. Le rapport avec la métropole s'est donc élargi et nous avons commencé à collaborer avec beaucoup plus d'acteurs. En 2017, nous avons été lauréat du projet « Disrupt Campus », et avons mis en place une formation en accompagnement du développement de projet d'innovation dans un contexte de fabrication numérique en croisant 3 disciplines : le design, l'intelligence collective et le développement par la clientèle. Nous sommes ainsi devenu un acteur fort et reconnu de l'innovation sur le territoire. ■

Elections en Conseils de vie en résidence : un enjeu pour la vie étudiante

Tous les ans, les conseils de vie en résidence se renouvellent pour désigner entre 3 et 6 élus étudiants par cité universitaire, et quoi de mieux que des résidents pour témoigner de la vie de leur propre résidence ?

En effet, la vie en résidence universitaire est malheureusement trop peu animée et en découle un constat de l'isolement social de ceux qui occupent cet espace. Ce phénomène entraîne trop souvent un repli plus important sur soi et renforce le risque de décrochage scolaire, en particulier pour les étudiants éloignés de leur foyer familial et ne pouvant rentrer régulièrement chez eux.

Se soucier de cette problématique est un véritable enjeu pour permettre à des interlocuteurs actifs, vivant les difficultés propres de l'espace qu'ils habitent, de renforcer l'animation des espaces de détente, de vie et de travail du monde étudiant. Cette équipe de représentants étudiants peut également servir d'intermédiaire pour

faire remonter les besoins et envies de l'ensemble des résidents, de façon plus claire et directe aux services de gouvernance du réseau des œuvres, afin d'avoir une réponse rapide et claire au problème vécu.

Ces élus étudiants sont donc des interlocuteurs privilégiés des autres élus du conseil d'administration du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires). Cette relation est primordiale car c'est en ayant un dialogue permanent que les projets seront portés de façon transversale au réseau complexe des œuvres universitaires.

Cette année l'enjeu est double pour encourager le réseau associatif de la FAGE à porter des listes candidates dans ces conseils. En effet, la mise en place de la CVE-C (contri-

bution vie étudiante et vie de campus) va encourager le CROUS à renforcer le budget alloué à l'entretien et l'animation des espaces de vie en résidence universitaire, ou de faire le lien avec les dispositifs déjà existants. La carte des possibles s'enrichit avec un nouveau budget que les élus étudiants devront étudier, mais sur lequel il sera difficile d'agir si le dialogue n'est pas renforcé avec les représentants étudiants qui vivent au quotidien les problématiques du logement en cité universitaire.

La fin du dépôt des candidatures à ces élections est le 22 octobre, il faut donc vous présenter à l'accueil de votre résidence pour demander les papiers nécessaires à votre candidature. C'est également là-bas qu'il faudra la déposer. ■



Portez-vous candidat et dynamisez votre résidence !



Universités & Territoires ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque

Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, François Perrin

Crédits photos et iconographies : DR, Fotolia

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière
Universités & Territoires :

19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris Paris

Tél : 0684606274

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires est une publication en participation.